



**Appel à candidature**

## **3<sup>e</sup> édition des Trophées des Solutions contre l'exclusion énergétique**

L'Association STOP Exclusion Énergétique est une association qui lutte contre la grande précarité énergétique, née d'un travail collectif de la Fondation des Transitions. Face à la réalité des oubliés de la transition énergétique, elle œuvre, du petit pas aux grandes échelles, à inscrire dans les politiques publiques et territoriales les solutions concrètes de transition énergétique pour les plus pauvres.

Les Trophées des Solutions priment les solutions innovantes mises en œuvre dans l'ensemble des régions françaises. Le projet est de récompenser les solutions qui marchent pour les faire valoir et les dupliquer.

### **Qui peut candidater ?**

Les entreprises petites ou grandes, les associations, les structures de l'ESS, les organisations académiques, les collectivités territoriales et leurs structures associées, qui ont mis en place une ou des solutions de lutte contre la précarité énergétique.

### **Comment candidater ?**

Les éléments de candidature sont à déposer **AVANT LE 10 NOVEMBRE 2022** via le formulaire à l'adresse ci-après

[https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLSc1railfP\\_brKFnHjduBoLTg09h2l0z8cD215n4zVhCuOe9cA/viewform](https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLSc1railfP_brKFnHjduBoLTg09h2l0z8cD215n4zVhCuOe9cA/viewform) ou en flashant le QR code ci-dessous :



## Dans quelles catégories ?

- **Formation, Mobilisation, Communication**
- **Financement**
- **Opérateurs et Solutions techniques et numériques**
- **Identification et accompagnement de foyers en grande précarité énergétique**
- **Dispositif Territorial**

## Quels sont les critères du jury ?

Les solutions de lutte contre la précarité énergétique proposées doivent exister, avoir été mises en œuvre et être efficaces. Les membres du jury seront attentifs aux critères suivants :

- **Solution permettant de créer un changement d'échelle**
- **Solutions reproductibles**
- **Démarche inclusive**
- **Caractère innovant**
- **Capacité à fédérer différents acteurs**
- **Efficacité de la solution**
- **Volonté de valoriser des solutions de toutes les régions**

## Quand ?

**10/11/22** Envoi des candidatures avant le 10 novembre 2022 à 12h00 en ligne via le lien ci-dessus ou sur le site <https://www.lab-stopexclusionenergetique.org>

**24/11/22** Audition des nominés présélectionnés devant le jury national lors de la Journée de Lutte contre la Précarité Énergétique au ministère.

**14/12/22** Remise des 5 Trophées des Solutions à Paris au ministère (Hôtel de Roquelaure, Paris 7<sup>ème</sup>).



## Plus d'informations ?

Pour découvrir les projets Stop Exclusion Énergétique et les éditions précédentes

[lab-stopexclusionenergetique.org](http://lab-stopexclusionenergetique.org)

Pour en savoir plus ou faire un don [stopexclusionenergetique.org](http://stopexclusionenergetique.org)